

Réunion du 13 juin 2005

Présidence : M. Philippe RICHERT, président

Tous les conseillers généraux sont présents, à l'exception de MM. GSELL et ZAEGEL, excusés.

Rapporteur : M. GRIGNON

N° I 3 - VOIRIE NATIONALE - GRAND CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG (GCO)

Après en avoir délibéré, le conseil général :

- confirme que le projet de Grand contournement Ouest (GCO) de Strasbourg est un projet essentiel pour le développement durable du département du Bas-Rhin
- confirme qu'il constitue l'achèvement de l'axe Nord-Sud autoroutier, maillon indispensable du schéma multimodal de développement des transports
- exige à ce titre qu'il soit lié de manière indissociable aux projets de transports collectifs complémentaires, et notamment au projet départemental de transport routier guidé (TRG)
- demande au maître d'ouvrage d'optimiser la conception de son projet afin de minimiser la consommation de l'espace, en particulier des terres agricoles, de garantir l'intégration environnementale du projet et de prendre en compte les souhaits de sécurité, de quiétude et de qualité de vie des futurs riverains.

Il autorise par ailleurs son président :

- à saisir les services compétents de l'Etat pour que les éléments exposés dans le rapport soient pris en compte
- à signer le moment venu les éventuelles conventions à intervenir.

Il donne en outre délégation à la commission permanente pour le suivi du projet.

Pour extrait conforme :

Pour le Président
Le Chef du Secrétariat
du Conseil Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by 'STAHL', enclosed within a hand-drawn oval.

Jean-Jacques STAHL

Le Président,
Philippe RICHERT

